



Cercle de Libre Pensée-Kring voor het Vrije Denken
Membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bruxelles, le 26 septembre 2023

Pour un droit réel à l'avortement !

Interdire ou restreindre l'avortement sont des atteintes intolérables aux droits des femmes de disposer de leur corps. Les femmes, sujets de droits, sont les seules à même de savoir si elles désirent mener à bien ou non leur grossesse. De quel droit des personnes tierces doivent-elles interférer dans leurs décisions ! L'avortement relève d'un des droits fondamentaux des êtres humains : celui de disposer de son corps. Ce droit doit être reconnu et pouvoir s'exercer sans entraves (juridiques, financières) sur le plan national et à l'échelle internationale.

Refuser ou imposer des conditions à l'exercice du droit à l'avortement, c'est non seulement attenter à la santé mentale et physique des femmes mais également c'est les considérer comme des sujets mineurs, n'ayant pas toutes les facultés nécessaires pour décider par elles-mêmes.

La Libre Pensée est aux côtés de celles et ceux qui luttent contre toute forme de freins à l'exercice du droit des femmes et s'inscrit fermement pour le droit à l'avortement.

Il est urgent de promouvoir les conditions nécessaires pour rendre réel ce droit à l'avortement. Le 28 septembre, les militantes et les militants de la Libre Pensée seront dans la rue pour manifester pour le droit à l'avortement et soutenir les associations qui militent pour ces droits, particulièrement les Planning familiaux !

Bruxelles, le 26 septembre 2023